



Fabriquez des produits au juste poids La métrologie des préemballés Mardi 5 février 2019 de 9h à 18h à Aix en Provence

Objectifs

- Acquérir les connaissances de base en métrologie
- Concevoir un plan de contrôle et juger de la conformité d'un lot de préemballages
- Mettre en œuvre des cartes de contrôle en production

Contexte

La question de la métrologie dans les entreprises agroalimentaires est particulièrement complexe. En effet, les entreprises doivent à la fois respecter les exigences réglementaires relatives aux produits préemballés mais également celles relatives aux contrôles des instruments de mesure.

Ces exigences sont souvent mal maîtrisées et font l'objet de non-conformités.

Cette formation vous apportera des réponses concrètes à appliquer dans votre entreprise.

Programme

1. Introduction sur les textes réglementaires : exigences applicables dans le cas de l'apposition du « e » et sans apposition du « e »
2. Introduction aux concepts de métrologie : Etalonnage, vérification, erreurs maximales tolérées (EMT), ajustage...
3. Exigences sur la métrologie des instruments de mesure :
 - La métrologie légale et l'accréditation Cofrac : Choix des prestataires en métrologie légale
 - Définition des caractéristiques métrologiques (échelon, résolution, ...) par rapport à la réglementation pour les appareils de pesage (IPFNA), les trieuses pondérales (IPFA) et les instruments volumétriques.
 - Déclaration de conformité sur les équipements de contrôle

Mise en pratique : Lecture et interprétation de certificat et constat de vérification

4. Choix des opérations de contrôle sur les équipements

Mise en pratique : Construction d'une carte de contrôle sur une balance

5. Construire un plan de contrôle (carte de contrôle)

- Définition d'un lot métrologique - choix de la quantité nominale
- Les différents types de contrôle et les exigences associées : contrôle manuel à 100%, contrôle par échantillonnage en manuel ou automatique, contrôle destructif et non destructif
- Construction d'une carte de contrôle
 - Introduction à la carte de contrôle (NF X 06-031-1) et aux concepts de statistique
 - Plan d'échantillonnage : Choix de la fréquence de contrôle, du nombre de contrôle sur lot
 - Tests préalables à la construction de la carte de contrôle : définition de la moyenne et de l'écart-type (test de valeur aberrante, test de variance, test de normalité ...)
 - Evaluation de la capabilité du process
 - Construction des cartes de contrôle de la moyenne et de l'étendue
- Jugement de la conformité d'un lot

Mise en pratique : Construction d'une carte de contrôle sur la moyenne et l'étendue

Méthode et moyens pédagogiques :

- Exposés suivis de discussions
- Exercices de mise en situation, ateliers d'échange et de réflexion
- Schémas, illustrations
- Support de formation au format papier remis aux stagiaires

Moyens pour suivre l'exécution de la formation : feuille d'émargement et attestation de formation

Moyens évaluation des connaissances : exercices et cas pratiques et/ou questionnaire d'évaluation

Intervenant : Nathalie SUGLIANO, CT2M

Tarifs

(règlement à l'ordre du CRITT)

- Adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 450 € HT/stagiaire soit 540 € TTC/stagiaire
- Non adhérent CRITT/FRIAA 2019 : 650 € HT/stagiaire soit 780 € TTC/stagiaire

Repas et documentation compris

Réduction de 20% à partir du 2ème participant de la même société

L'inscription ne sera confirmée qu'à réception du règlement, qui donnera lieu à l'envoi d'une facture acquittée. Toute annulation survenant après le 28 janvier 2019 ne pourra faire l'objet d'un remboursement.

Cette action est susceptible d'être prise en charge dans le cadre de vos fonds de formation : Contactez directement votre OPCA.

Public


Service qualité, production, R&D

Prérequis

Nécessite des notions sur les statistiques

Inscription

- soit en cliquant sur [Inscription en ligne](#)
- soit en renvoyant le bulletin d'inscription ci-dessous soit par fax ou par mail

Organisé par	 	BULLETIN D'INSCRIPTION Fabriquez des produits au juste poids Journée Technique : 5 février 2019 à Aix-en-Provence à retourner avant le 28/01/2019* par fax au 04 90 31 55 10 ou par mail : Cliquez ici
Entreprise	_____	
Nom et Prénom	_____	
Fonction	_____	
Email	_____	tel : _____
JE M'INSCRIS <u>(règlement à l'ordre du CRITT)</u>		
<input type="checkbox"/>	Je suis adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 540€ TTC / personne	
<input type="checkbox"/>	Je ne suis pas adhérent CRITT/FRIAA 2019, je joins un chèque de 780€ TTC / personne	
<input type="checkbox"/>	Je ne suis pas disponible mais je suis intéressé par le sujet. Contactez-nous en cliquant ICI	
<p>Ce montant peut être pris en charge par votre fond de formation: Contactez votre OPCA : Validation de l'inscription à réception du document attestant de cette prise en charge 10 jours avant la date de formation. ATTENTION, sans ce document la société sera facturée directement. * Pas de remboursement pour toute annulation survenant après cette date-là.</p> <p style="text-align: center;">(Règlement intérieur de formation)</p>		

Pour tout renseignement complémentaire, contactez :

Catherine LEVESQUE/ Sylvie PERRET- Mail : Catherine.levesque@critt-iaa-paca.com / sylvie.perret@critt-iaa-paca.com
CRITT Agroalimentaire - Cité de l'alimentation - 100 Rue Pierre Bayle - BP 11 548 - 84 916 AVIGNON Cedex 9 - tel : 04 90 31 55 08

Suivez-nous sur



Avec le soutien financier de :



Le réseau régional
au service
de votre performance globale

Cité de l'Alimentation
100, rue Pierre Bayle
BP 11548 • 84140 Montfavet
www.foodinpaca.com

